

Place de SHINGRIX dans la vaccination contre le zona : recommandations de la HAS

Mis à jour : 12 mars 2024

La Haute Autorité de santé (HAS) a actualisé la stratégie de vaccination contre le zona afin d'y définir la place du vaccin SHINGRIX (vaccin à base d'un antigène spécifique du virus de la varicelle et du zona) récemment commercialisé en France.

La nouvelle recommandation prévoit de vacciner avec SHINGRIX :

- les personnes immunodéprimées de 18 ans et plus ;
- et tous les adultes de 65 ans et plus, y compris les personnes ayant eu un zona ou ayant été vaccinées avec le vaccin vivant ZOSTAVAX.

Pour réaliser cette actualisation, la HAS a pris en compte les éléments suivants :

- une efficacité de SHINGRIX supérieure à celle de ZOSTAVAX chez les sujets immunocompétents et les sujets immunodéprimés (chez lesquels ZOSTAVAX est contre-indiqué) ;
- un profil de tolérance globalement identique entre ces vaccins ;
- un alignement avec les autres vaccinations recommandées chez les 65 ans et plus (diphtérie, tétanos et poliomyélite, grippe et Covid-19). SHINGRIX peut être injecté en même temps que ces vaccins, sur un site d'injection différent.



Le zona entraîne en moyenne l'hospitalisation de 2 600 personnes par an (72 % ont plus de 65 ans).

Considérant la mise à disposition en novembre 2023 du vaccin SHINGRIX poudre et suspension pour suspension injectable (*cf.* notre article du 14 novembre 2023), la Haute Autorité de santé (HAS) a actualisé la stratégie française de vaccination contre le zona [1, 2].

Selon cette nouvelle version,

- la HAS préconise la vaccination contre le zona :
 - de **tous les adultes immunocompétents de 65 ans et plus**, préférentiellement avec le vaccin SHINGRIX ;
- la HAS recommande également la vaccination contre le zona :
 - des **adultes immunodéprimés de 18 ans et plus**, avec le vaccin SHINGRIX. Cette population comprend tous les patients dont le système immunitaire est défaillant en raison des pathologies innées (par exemple : un déficit immunitaire primitif) ou acquises (par exemple : immunodépression liée à l'infection par le VIH) ou d'un traitement (par exemple : la corticothérapie au long cours ou les traitements immunosuppresseurs).

« La vaccination des sujets immunodéprimés fera l'objet de recommandations spécifiques », précise la HAS.

Cette vaccination permet de prévenir le zona et de réduire les douleurs postzostériennes.

Depuis 2013, la vaccination contre le zona était uniquement recommandée chez les adultes de 65 à 74 ans révolus (y compris chez les sujets ayant déjà présenté un ou plusieurs épisodes de zona), avec le vaccin vivant atténué ZOSTAVAX [3].

Analyse des données d'efficacité

SHINGRIX est un vaccin protéique avec adjuvant. Il est formulé à base de l'antigène glycoprotéine E du Virus Varicelle-Zona VZV.

Après analyse des données d'efficacité disponibles (comparaison indirecte entre les deux vaccins), la HAS conclut à la supériorité de SHINGRIX par rapport à ZOSTAVAX :

- pour prévenir l'apparition d'un zona (étude en vie réelle) : 79,3 % avec SHINGRIX (chez les sujets immunocompétents et immunodéprimés) contre 45,9 % pour ZOSTAVAX ;
- pour réduire les douleurs postzostériennes : 87 % avec SHINGRIX contre 66 % avec ZOSTAVAX ;
- pour protéger les patients immunodéprimés, population dans laquelle ZOSTAVAX est contre-indiquée.

La HAS relève par ailleurs en termes :

- d'immunogénicité, une meilleure réponse immunitaire avec SHINGRIX par rapport à ZOSTAVAX ;
- de durée de protection : l'efficacité de SHINGRIX est d'environ 73 % neuf ans après la vaccination.

Sur le profil de tolérance, la HAS note concernant :

- les événements indésirables graves : aucune différence statistiquement significative n'a été constatée entre les vaccins SHINGRIX et ZOSTAVAX ;
- les événements indésirables locaux : les données indiquent davantage d'événements locaux indésirables (douleur au site d'injection, rougeur) avec SHINGRIX par rapport au ZOSTAVAX.

Schéma vaccinal avec SHINGRIX : modalités pratiques

Schéma en 2 doses

Le schéma de vaccination recommandé avec SHINGRIX comporte 2 doses en injection intramusculaire (IM) uniquement à 2 mois d'intervalle, voire jusqu'à 6 mois si besoin. Il n'est pas nécessaire de recommencer le schéma en cas de dépassement du délai de 6 mois. Pour rappel, ZOSTAVAX est utilisé selon un schéma à 1 dose en injection IM ou sous-cutanée (SC).

À ce jour, la nécessité de dose de rappel après la primo-vaccination avec SHINGRIX n'a pas été établie. Des études d'efficacité vaccinale en vie réelle sont nécessaires pour établir une durée de protection conférée par le vaccin.

Antécédent de zona ou de vaccination avec ZOSTAVAX : respecter un délai de 1 an

Chez les personnes ciblées par cette recommandation et ayant des antécédents de zona ou vaccinées par ZOSTAVAX, un schéma complet de vaccination avec SHINGRIX doit être appliqué, après un délai d'au moins 1 an. Cependant, dans des situations particulières (induction prochaine d'une immunosuppression ou des épisodes de zona à répétition), le vaccin SHINGRIX peut être administré dès la guérison du zona.

Il est recommandé d'administrer SHINGRIX le plus en amont possible avant l'initiation d'une thérapie immunosuppressive, pour que la vaccination soit terminée idéalement 14 jours avant l'initiation du traitement. Dans cette situation, l'intervalle entre les 2 doses de vaccin peut être réduit de 2 à 1 mois.

SHINGRIX et les autres vaccins

SHINGRIX peut être administré de façon simultanée avec :

- un vaccin inactivé contre la grippe saisonnière **sans adjuvant** ;
- un vaccin contre les pneumocoques ;
- ou un vaccin dTp (diphtérie, tétanos, poliomyélite) ou dTcaP (diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite) ;
- et avec un vaccin ARN contre la Covid-19.

Les vaccins doivent être administrés sur des sites d'injection différents.

Un objectif de simplification du calendrier vaccinal

L'actualisation de la stratégie vaccinale contre le zona s'inscrit dans une volonté de simplifier le calendrier vaccinal et ainsi d'augmenter la couverture vaccinale.

Dans la population des adultes de 65 ans et plus, la HAS rappelle que d'autres vaccinations sont recommandées (rappel contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite à 65 ans puis tous les 10 ans à partir de 65 ans, vaccination annuelle contre la grippe et contre la Covid-19) et que le vaccin SHINGRIX peut être administré en même temps que ces vaccins, sur un site d'injection différent.

En outre, cette population est également ciblée par les bilans prévention (tranches d'âge 60-65 ans ou 70-75 ans). Ces rendez-vous sont également l'occasion de faire le point sur la vaccination et de proposer celle contre le zona.

Un remboursement et une évolution du calendrier vaccinal à venir

À ce jour, SHINGRIX est commercialisé en France, sans prise en charge par l'Assurance maladie.

La définition de la place de SHINGRIX dans la stratégie vaccinale contre le zona s'inscrit « *dans la perspective de l'examen du remboursement* », souligne la HAS.

L'édition 2024 du calendrier vaccinal devrait intégrer cette évolution de la stratégie vaccinale contre le zona.



L'intelligence médicale
au service du soin © Vidal 2024